Chronique

LA PATACHE D'ANNOT

Annot, août 1933.

Il n'y a guère à connaître la vallée d'Annot que les quelques voyageurs, échappés de Barcelonnette par le col d'Alloz, et qui ont franchi à Colmars l'ancienne frontière de la Savoie avec la Provence. Deux forts, l'un plus ancien, l'autre de Vauban, flanquent vers l'un et l'autre pays la petite ville, si serrée dans son enceinte, que les piétons seuls se risquent, comme à Briançon, dans ses rues étroites. Des auberges, dans ces solitudes, offrent de profondes retraites aux poètes et aux pêcheurs de truites. C'est de là que, poussant toujours au sud, on gagne la vallée d'Annot.

Ses bords sont couronnés d'une puissante table de grès horizontale. Mais ce grès cassé à son extrémité a laissé rouler sur les versants des blocs énormes, arrêtés là depuis des millénaires. Il en est qui ont roulé jusque dans la rivière qu'ils barrent de leur masse. Mais la plupart se sont arrêtés à mi-pente, dans un équilibre qui semble instable, si durable pourtant que les maisons se sont accotées à eux. On voit partout ici l'étrange association de ces éléphants de pierre grise et d'une frêle demeure humaine, qui s'est confiée à lui, et qui, le prenant pour appui, s'est tassée jusque sous son ventre.

La petite ville a des ruelles très pittoresques. Mais sa principale parure est la vallée même qu'elle borde. Il y a là une large promenade ombreuse de platanes. Ces platanes ont été divisés dès leur jeune âge, de sorte qu'ils forment maintenant des piliers trapus, dont chacun fait jaillir trois ou quatre nervures gigantesques. Ces immenses ogives se recroisent vers le ciel. Le feuillage verse dans l'ombre une monnaie de soleil. C'est là que j'ai vu, dimanche dernier, un singulier et charmant spectacle.

Déjà, dans la matinée, le mordant brusque et haut accord du fifre avec le tambourin avait annoncé une fête. Mais, quelle n'avait pas été ma surprise en voyant apparaître les tambourinaires! Ils avaient des uniformes bleus, et des chéchias rouges. C'était la clique du 27e tirailleurs algériens qui jouait la farandole. Que les Arabes l'apprennent des Provençaux, quoi de mieux? Mais craignons le retour des choses. Quel deuil pour M. Marcel Provence, animateur de ces fêtes, si les Arabes, par une juste réciprocité, importaient la danse du ventre chez les filles de Moustiers-Sainte-Marie!

Puis, de-ci de-là, j'avais vu dans ces groupes les costumes du pays. C'est toujours la jupe à plis, le corset lacé sur la chemise de toile, le fichu, le tablier, et le bonnet rond, couvert ou non par le grand chapeau de paille blanche ou noire, tourné comme une oublie, et qui a beaucoup de grâce. Cependant, vers trois heures et demie de l'après-midi, le même air allègre annonça le défilé. Derrière la musique, je vis à travers la foule passer des enfants, puis les petits ânes gris que chevauche un petit garçon et qui portent encore une fille en croupe. Entre ces vieilles maisons et ces vieux arbres, sous l'ombre et le soleil, on ne croit point assister à un cortège concerté. A peine nous faut-il reculer un peu dans le temps. Mais nous n'avons pas plus l'intolérable impression d'un carnaval historique, qu'en voyant sur une lande un pardon breton. Ces belles filles aux yeux clairs ont tiré leurs costumes de leurs coffres pour aller à un pèlerinage ou à une foire. A peine quelques jolies étrangères se sont glissées dans cette foule. J'apprends que cette gracieuse Provençale qui porte dans un panier les fleurs vermeilles et or aux couleurs du pays est une Egyptienne de Nice, fille d'un journaliste. Elle a emprunté le costume d'Annot, la jupe de toile rayée blanche et rouge, le fichu croisé, le tablier imprimé, le bonnet à fond de dentelles et à ruche tuyautée. Le chapeau courbé comme un grand coquillage donne au sourire l'ombre où il fleurit.

Voici un autre groupe. Les jupes sont piquées dans cette cretonne à fleurettes qui est une étoffe de Provence. D'autres sont en toile, avec des rayures ombrées, rouges et blanches. Le tablier noir est brodé de palmettes jaunes, le châle est de mousseline blanche brodée. Un bonnet plus petit encadre les visages, souvent charmants, des filles de Riez. Leur ville est une antique cité, fière d'avoir été une colonie romaine.

Dans une prairie, au delà des dernières maisons, quatre colonnes de marbre gris font sur le vert de l'herbe, immobiles parmi les arbres vivants, un motif chargé de rêve.

Quelques notes ayant tout à coup résonné, le chœur de Riez, qui s'avançait en bel ordre, se défit par enchantement. En un instant, garçons et filles, se tenant par la main, avaient formé une chaîne. Le rythme les balançait par un pouvoir magique. La danse naissait, comme la mer se fait sous le vent. Et l'on voyait, comme une musique figurée, les changements de pied de ces jeunes êtres sans poids.

Cette émotion promptement calmée, le cortège reprit sa marche. Un grand intervalle vide annonçait un groupe important. Et, en effet, une fanfare parut, composée d'hommes mûrs, qui soufflaient dans des cuivres compliqués, et qui jouaient avec énergie l'air de M. Dumollet. Derrière les musiciens, les danseurs sur une file, les danseuses sur une autre, s'avançaient en tournant, celles-ci pinçant de chaque main leur jupe à fleurs, ceux-là ayant le pantalon de velours à côtes et la chemise blanche, et serrés à la taille par la taiole rouge. C'est le quadrille de Sisteron.

Le groupe de Barcelonnette vient ensuite, deux fois reconnaissable. Les filles ont un costume tout différent de ceux que nous avons vus, le corsage et la jupe de la même soie, tantôt unie, tantôt brochée. Ce corsage à petites basques, d'une coupe élégante et sévère, rappelle les modes de nos grand'mères Le bonnet n'est pas moins archaïque, à large fond, serré d'un bandeau et bordé d'un volant. Le tablier et le fichu sont en mousseline blanche brodée ou garnie de dentelle. On dirait de riches bourgeoises dans une fête rustique. Mais les garçons, qui portent comme ceux de Sisteron le pantalon de velours, ont en outre, sur leur veste de bure, la grande cape brune des bergers. Voici des chars encore, avec de la verdure. Et pour finir, l'antique patache peinte en vert, dans laquelle ont pris place deux paysannes dans leurs beaux atours.

Ce cortège n'est qu'un détail dans un ensemble de fêtes, de danses, de discours, d'hommages aux poètes locaux et de banquets que je n'ai pas dessein de décrire ici. Mais avant de quitter Annot, je voudrais conduire le lecteur dans la petite exposition faite pour la circonstance, et qui est charmante. J'ai vu les vieilles gens reconnaître, en s'émerveillant, chaque meuble et chaque objet dans la cuisine provençale. Au fond, l'âtre monumental est plaqué de noyer; deux poutres latérales, rejointes par un cintre. Sur la planchette, au milieu, la statue de la Vierge, entre des lampes, des pots, des chandeliers; au bout, à gauche, la lanterne; à droite, le moulin à café. Au-dessus de tout cela, sur le manteau même de la cheminée, sous une grande croix, sont peintes les armes qui sont, je pense, celles d'Annot, le châtaignier en chef et les trois fleurs de lys.

Cette cuisine est, à vrai dire, toute une habitation : à droite, près de l'horloge, est accrochée la cape du berger avec le fusil et la carnassière. Un plat à barbe est au-dessous d'un petit miroir; — à gauche, alignés, le pétrin et la huche et le coffre aux vêtements, et le rouet auprès du dévidoir. Un marmot, emmailloté jusqu'au cou est couché dans son berceau, défendu des mouches par une toile rose et blanche. Le couvert est mis sur une table carrée, entourée de chaises basses en chêne noici. Les fourchettes sont d'étain; les assiettes et la soupière sont de cette terre émaillée de jaune pâle ou de brun, qu'on façonne depuis le dix-huitième siècle selon les mêmes formes et les mêmes rinceaux.

Annot a, pour cette fête, exhibé ses archives, comme nous l'avons vu faire à Antibes. Leurs parchemins sont tendus derrière les vitres d'une armoire. Le n° 1 est le procès-verbal d'une élection du syndic en 1329. En 1387, la ville passe un contrat avec un entrepreneur nommé Foulque des Arcis, pour la construction des murailles et des deux portes fortifiées. En 1449, Mathieu Achard et Claude Fabry, marchands à Puget-Théniers, prennent à bail, pour la somme de 130 florins, le vingtain de tous les fruits, blé, vin, foin, chanvre, agneaux, chevreaux, choux et châtaignes, produits sur le territoire de la ville.

Deux autres pavillons ont été aménagés par le service des eaux et forêts qui semble ici chez lui. On souhaiterait qu'un public plus nombreux pût voir le drame du torrent tel qu'il paraît ici. Nous voyons en image quelques-uns des plus redoutables personnages des Basses-Alpes : le Riou Bourdoux, avec un affluent latéral qui jette en travers un cône de déjection, la Bléone, qui, près de Digne, roule les flots d'une mer démontée. D'autres photographies nous montrent les témoins des forêts disparues: une pente nue, un éboulis de rochers et deux mélèzes à Méolans, à 2,200 mètres; un petit groupe de pins au milieu de la pierraille, à 2,150 mètres. Que devient la région déboisée? Un panorama, pris à Chaudon-Norante, nous montre le bassin de réception du torrent du Couïnier. Les terrains tendres sont disséqués, découpés en cent arêtes, et les terrains durs qui les surmontent surgissent nus comme des murs cyclopéens. Un second panorama montre le bassin du Labouret, région classique de reboisement, où une statue a été élevée à son promoteur Demontzey. Un manteau de verdure enveloppe et adoucit le paysage sauvage; le torrent qui ne charrie plus, coule dans un canal et s'enfonce sous les arbres.

HENRY BIDOU.

NOUVELLES DU JOUR

Au ministère de l'éducation nationale

M. Gustave Monod, professeur agrégé, officier de la Légion d'honneur, est nommé directeur du cabinet du ministre de l'éducation nationale, en remplacement de M. Paul Souchier, maître des requêtes au Conseil d'Etat, nommé secrétaire général du gouvernement de l'Algérie.

Conseils généraux

MEUSE. — L'ancien bureau, composé de MM. Raymond Poincaré, président, Loyseau du Boulay, vice-président, Didry, Mirouel et Morelle, secrétaires, a été réélu. M. Loyseau du Boulay, remplaçant M. Poincaré, qui assistera à la deuxième séance, a prononcé un discours sur la situation actuelle.

Nous souhaitons au gouvernement, a-t-il dit notamment, de trouver, en octobre prochain, une majorité suffisante pour appuyer la politique d'assainissement budgétaire qui seule permettra de maintenir le franc. Les querelles de partis semblent bien mesquines en présence de la situation.

Comme le précise M. Germain-Martin, ancien ministre des finances, dans une étude qu'il vient de faire paraître, c'est bien sur le terrain financier que, dès la rentrée, la politique parlementaire connaîtra les plus sérieux obstacles. Il faudra reprendre les projets du gouvernement Herriot et peut-être quelques autres mesures toutes impopulaires. Y aura-t-il une majorité assez courageuse pour suivre le gouvernement dans cette marche difficile, mais indispensable au salut des finances publiques, de la monnaie, et à la solidité de notre action internationale?

Le conseil général a voté le vœu suivant :

Le conseil général de la Meuse, en dehors de toute considération politique, se plaçant uniquement au point de vue économique, adresse au gouvernement les remerciements sincères des populations agricoles du département pour l'action vigoureuse menée quant au maintien des cours du blé qui, sans la loi du prix minimum, seraient aujourd'hui descendus à des chiffres dérisoires.

Fait confiance au ministre de l'agriculture pour la poursuite d'une politique de sauvegarde des intérêts du cultivateur qui ne sont autres que ceux bien compris de toute la collectivité.

Sur la proposition de M. Maire, le conseil général, considérant que le prix du billet de la loterie nationale, fixé à 100 francs, écartera dans une certaine mesure, surtout en raison de la crise actuelle, les souscriptions dans les milieux modestes, a émis le vœu que le comité d'organisation étudie la possibilité de diviser les billets en parts de souscriptions de 50 ou même de 25 francs.

YONNE. — M. Bienvenu-Martin, réélu président, a déclaré notamment que le gouvernement devrait se maintenir, comme l'exige l'intérêt primordial de la sécurité du pays et de sa volonté de poursuivre la politique de rapprochement et de collaboration entre les peuples.

La restauration financière, a-t-il dit, doit tenir le premier rang dans les préoccupations des pouvoirs publics. La situation a été sensiblement améliorée par les mesures déjà prises pour atténuer le déficit, mais ce n'est là qu'une première étape.

Le contribuable, a ajouté l'orateur, est déjà surchargé. Un emprunt entraînerait des charges nouvelles et il faut éviter l'inflation.

Nous avons une monnaie saine. Ecartons tout ce qui pourrait en compromettre la stabilité, heureusement défendue par le ministre des finances à la conférence de Londres. C'est à une forte compression des dépenses publiques qu'il convient de demander la principale des ressources dont on a besoin.

LE SULTAN DU MAROC

confère à M. André Citroën le grand cordon de l'ordre du « Ouissam Alaouite »

Avant de quitter Paris, Sa Majesté Si Mohammed ben Youssef, qui avait consacré une matinée entière de la semaine dernière à visiter les usines et le musée Citroën, a tenu à marquer son admiration pour l'œuvre accomplie, tant en France qu'au Maroc, par le grand industriel, en lui conférant la plus haute dignité chérifienne.

M. André Citroën vient donc de recevoir le grand cordon de l'ordre du Ouissam Alaouite.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie des sciences

En l'absence du président et du vice-président en exercice, le docteur Roux préside la séance.

M. Georges Charpy présente une note de MM. Audibert et Raineau sur le mécanisme de la catalyse hétérogène, et M. Delépine une note de M. Sabetay sur l'emploi du trichlorure d'antimoine comme réactif des doubles liaisons des combinaisons organiques.

ECHOS ET INFORMATIONS

IL Y A UN DEMI-SIÈCLE

Lu dans le *Temps* du jeudi 30 août 1883 :

× *Saïgon, 29 août, une heure de l'après-midi.* Le Chateau-Renaud *arrive pavoisé, apportant les préliminaires du traité signé à Hué le 25 août. En voici les conditions principales : 1° reconnaissance pleine et entière du protectorat français sur l'Annam et le Tonkin; 2° rappel immédiat des troupes annamites envoyées au Tonkin ; 3° la France se charge de chasser du Tonkin les bandes connues sous le nom de « Pavillons-Noirs » et d'assurer la liberté du commerce.*

× *L'ouverture de la session extraordinaire du Reichstag a eu lieu aujourd'hui. Une dépêche de Berlin annonce que le message de l'empereur ne concerne aucunement la politique extérieure.* . .

Musée du « Désert ». — L'assemblée annuelle du musée du Désert, fondé en 1910 par MM. Frank Puaux et Edmond Hugues, aura lieu le dimanche 3 septembre, au Mas-Soubeyran, près d'Anduze (Gard).

Le matin, on entendra une prédication en plein air du pasteur Cadier, de Valdrome et cette cérémonie, précédée de baptêmes, sera suivie de la célébration de la Sainte-Cène, dans les anciennes coupes du Désert.

L'après-midi, on commémorera la mémoire de Pierre Corteiz, compagnon d'Antoine Court, et restaurateur avec lui des églises sous la croix. Des allocutions seront prononcées par M. André Siegfred, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, qui assumera la présidence de cette journée de concentration protestante, et par M. Georges-Lauga, directeur adjoint de « la Cause ».

Cette manifestation cévenole sera radiodiffusée à partir de 14 heures par la station de Montpellier-Languedoc, avec les relais de Marseille-Provence et de Toulouse-Pyrénées.

La marche de l'aviation soviétique. — On sait que l'Union soviétique vient de célébrer en grande pompe les progrès réalisés par son aviation. A ce propos, la *Pravda* de Moscou publie le texte de la marche composée spécialement pour l'armée aérienne de l'Union soviétique. Les paroles sont de Paul Hermann et la musique de Jules Khait (deux noms bien russes...). Citons-en un couplet :

Nous sommes nés pour faire de la légende une réalité,
Pour conquérir l'espace et l'étendue.
La raison nous a donné des mains d'acier, des ailes,
Et, à la place du cœur, un moteur enflammé.

Et voici le refrain :

Plus haut, plus haut, toujours plus haut,
S'élève le vol de nos oiseaux,
Et chaque halètement du moteur garantit
La sécurité de nos frontières.

De la terre à la lune. — Le professeur américain W. A. Conrad, qui occupe la chaire de mathématiques à l'académie navale des Etats-Unis, a étudié très sérieusement le projet d'un voyage dans la lune et est arrivé à cette conclusion que l'entreprise serait réalisable mais coûterait une somme véritablement... astronomique. D'après ses calculs, la belle aventure interplanétaire exigerait une dépense d'environ 20 millions de livres sterling. C'est évidemment un peu cher! Le professeur Conrad déclare que l'étape la plus difficile serait la première, c'est-à-dire la traversée de l'atmosphère terrestre. Une fois sortie de là, la fusée humaine parcourrait avec la rapidité de l'éclair les espaces éthérés de la stratosphère et, après avoir fait le tour de la lune, elle pourrait revenir vers la terre en utilisant une partie minuscule de combustible (mélange d'alcool et d'oxygène) resté à bord. Le retour serait facilité par l'action de la pesanteur et les explorateurs lunaires n'auraient plus qu'à atterrir en parachute. Les sceptiques sourient mais qui sait? Nos enfants connaîtront peut-être les voyages interplanétaires et les trouveront tout naturels.

Cercles

— Au Polo de Deauville vient d'être joué le match international. L'équipe portant la casaque blanche et composée en majeure partie d'officiers français, a triomphé de l'équipe portant la casaque jaune et affirmé une fois de plus sa maîtrise. La princesse de Faucigny-Lucinge a remis les coupes aux vainqueurs.

Naissances

— M. et Mme Louis Sée sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Françoise.

— Le Dr et Mme Georges Basch, née Moutet, font part de la naissance de leur fils André-Victor.

— M. et Mme Denis Durand sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Marie-Martine. — Paris, 20 août.

— Le vicomte de Pereira Machado et la vicomtesse, née Nicole Beauvillain, font part de la naissance de leur fille Béatrice.

Fiançailles

On nous prie d'insérer la note suivante :

— M. Charles Abenheimer et M. Claude Weil démentent l'avis de fiançailles paru hier, et qui est l'œuvre d'un mystificateur.

Mariages

— Nous apprenons le mariage de Mme Yvonne Le Baron avec M. Léon Cotnareanu, consul de Roumanie, commandeur de l'ordre de l'Etoile roumaine, chevalier de la Légion d'honneur, qui a eu lieu dans la plus stricte intimité.

— On annonce le mariage de Mme Marie-Louise Tresfout avec M. Jacques Louis-Nounez.

Nouvelles diverses

— M. Eugène Penancier, garde des sceaux, ne pouvant recevoir les parlementaires demain mercredi, les recevra jeudi.

— L'adjudication du raisin de la treille du roi, dans le parc du palais de Fontainebleau, aura lieu le dimanche 10 septembre, à 10 heures. 400 kilos de raisin seront mis en vente en cinquante lots.

NÉCROLOGIE

MORT DE M. MAURICE BLOCH

M. Maurice Bloch, premier président de la Cour des comptes est décédé hier à Paris en son domicile 15, avenue de l'Opéra.

Né à Elbeuf le 22 février 1861, M. Maurice Bloch avait débuté comme inspecteur des finances financiers au ministère des colonies, en 1908 directeur général des contributions directes, en 1911 conseiller d'Etat, en 1912 directeur général de la comptabilité publique, en 1913 procureur général près la Cour des comptes. La guerre n'interrompit pas l'activité de M. Maurice Bloch, qui fut appelé par le gouvernement à des fonctions délicates, notamment à la présidence du comité des assurances maritimes.

Le 3 juin dernier, la brillante carrière de M. Maurice Bloch se trouvait consacrée par son installation à la première présidence de la Cour des comptes.

M. Maurice Bloch était grand-croix de la Légion d'honneur.

Les obsèques de *M. Maurice Bloch*, premier président de la Cour des comptes, auront lieu jeudi 31 du courant, à dix heures, en son domicile, 15, avenue de l'Opéra. Ni fleurs ni couronnes. Le présent avis tient lieu d'invitation. L'inhumation se fera dans l'intimité à Garches.

MORT DU PROFESSEUR HAYEM

Le docteur Georges Hayem, membre de l'Académie de médecine, commandeur de la Légion d'honneur, professeur honoraire à la faculté de médecine de Paris, vient de succomber des suites d'une pleurésie qui le tenait alité depuis plusieurs semaines.

Le docteur Georges Hayem était né à Paris, le 24 novembre 1841. Interne des hôpitaux en 1864, préparateur de Vulpian, il avait soutenu sa thèse de doctorat en 1858, et, quatre ans plus tard, avait été nommé médecin des hôpitaux, et professeur agrégé. En 1879, il avait été désigné pour occuper la chaire de thérapeutique, et, en 1886, il avait été élu à l'Académie de médecine, dont il devait prendre la présidence en 1918. En 1892, il avait été nommé professeur de clinique médicale à la faculté.

Ayant toujours mené de front les recherches expérimentales et les études cliniques, le professeur Hayem laisse une œuvre considérable, se rapportant notamment aux maladies de l'estomac et aux maladies du sang, et aussi la trace d'un enseignement singulièrement fécond.

Les obsèques du *professeur G. Hayem* auront lieu demain mercredi au Père-Lachaise, à 15 heures. Réunion à l'entrée de la porte du cimetière, côté place Gambetta. Ni fleurs, ni couronnes.

— Les obsèques de *M. Georges Feray* auront lieu demain mercredi, à 11 heures, en l'église du Saint-Esprit (5, rue Roquépine).

Le Décor de la vie

L'ILE-SAINT-DENIS (1)

Je crois qu'aucune autre commune de France n'est dans la situation de l'Ile-Saint-Denis. S'il y a des communes qui soient dans une île maritime, il n'y en a aucune, que je sache, dans une île fluviale. Sa forme sur la carte est ravissante. Imaginez un grand arc. L'Ile-Saint-Denis suit fidèlement le coude que décrit la Seine autour de la plaine de Gennevilliers, au regard de Saint-Ouen, puis de Saint-Denis, puis d'Epinay. Il n'y a pas si longtemps que cette île en formait trois : l'île des Vannes, du côté d'Asnières, l'île du Châtellier, face à Saint-Ouen, l'île Saint-Denis, proprement dite, face à Saint-Denis. Le bras du Bocage séparait celle-ci de la précédente; on le combla en 1894. Un ru, le Taveau, dévié du bras du Bocage, avait été comblé dès 1874; la place du Taveau en indique l'emplacement. C'est ainsi que les sites naturels sont modifiés par l'homme. Je parle de la transformation géographique, non de celle qui est due à l'apport de l'architecture, si l'on peut appeler architecture la bouillie banlieusarde. Le paysage parisien a été plus bouleversé au cours du dernier siècle que des vingt siècles précédents. Le chemin de fer, d'abord; l'industrie de la fonte, ensuite; la substitution des ponts métalliques, rectilignes, aux ponts de pierre en dos d'âne; l'automobile et le ciment armé, enfin, modifièrent le décor par à-coups, contrairement à la nature « qui ne fait pas de sauts ». Il nous faut accomplir un effort considérable de raisonnement, d'imagination, de documentation pour nous rappeler ce que pouvait être l'Ile-Saint-Denis, au temps de Bouchard le Barbu, de Papillon de la Ferté ou de Manet.

Je la considérais tout à l'heure, cette île pareille à une faucille oubliée dans la plaine par un cultivateur que dégoûterait l'industrie. Assis sur le parapet de la terrasse d'Epinay, je la regardais s'effiler au gré de l'eau tranquille. Et suivant du regard, alternativement, la contrée et la carte, je comprenais pourquoi ce point de la terre avait été guetté de tout temps par les hommes, depuis les Montmorency jusqu'aux constructeurs du fort de la Briche, en passant par les Anglais de la guerre de Cent ans, les soldats de Turenne ou de Condé, les moines de l'abbaye de Saint-Denis, sans parler de l'industrie lourde qui a fixé là ses usines, du chemin de fer qui lui envoie des wagons à remplir, de la batellerie qui y amarre ses péniches.

L'abbé Lebœuf, dans son histoire du diocèse de Paris, qui reste, avec la carte des chasses de 1774 et la carte de l'abbé de la Grève, un peu antérieure, l'ouvrage le plus précieux sur les environs de Paris, avant 1789, cite une charte du roi Robert de l'an 998. Il y est dit qu'un « nommé Hugues Basseth, qui possédait une forteresse dans l'Ile-Saint-Denis, l'ayant donnée à son épouse, celle-ci la porta en mariage à Bouchard le Barbu, lequel ne cessant d'incommoder de ce lieu l'abbaye de Saint-Denis, le roi Robert, pour y mettre fin, fit abattre le château. Bouchard, animé de plus en plus contre l'abbé Vivien et ses religieux, ne cessa de les inquiéter que lorsque le roi lui eut accordé une autre forteresse appelée Montmorency. L'octroi de cette forteresse fut l'origine de la fortune des Montmorency. Plus fait violence que douceur. En des temps difficiles, marcher sur les pieds d'autrui est préférable à se laisser marcher sur les pieds par autrui.

On ne voit rien d'autre à signaler dans l'Ile-Saint-Denis jusqu'à la Révolution. Les habitants de la paroisse, comme ceux de toutes les autres paroisses de France, rédigent un cahier de plaintes, doléances et remontrances. Je cite les deux premiers paragraphes :

« Les dits habitants représentent qu'il est nécessaire de supprimer en totalité la capitainerie (sous-entendu des chasses) attendu qu'ils sont dans une île formée par les deux bras de la Seine; que, n'y ayant pas de pont, on ne peut entrer ni sortir de leur village qu'avec des bateaux; que leur territoire, circonscrit dans cette île, est rempli de gibier et notamment de lapins et perdrix, qui dévastent leurs récoltes et les rendent stériles...

» Que malgré leurs plaintes réitérées, ils n'ont jamais pu obtenir justice, ni de M. l'intendant, ni de MM. les lieutenants de chasse de ladite capitainerie, qui tous ont eu, successivement, une maison de campagne à Gennevilliers, distant d'environ une demi-lieue de leur paroisse, les gardes établis n'ayant cessé de tenir les remises qui existent sur leur territoire, peuplées de gibiers, et d'être les tyrans les plus odieux des habitants. »

Le lapin, comme la perdrix, a joué un grand rôle dans la Révolution française. Pas de commune, en Ile-de-France, je désigne au hasard Puteaux, Suresnes, Pierrefitte, qui ne l'inscrive au premier plan de ses récriminations. Si bien que la carte des chasses du dix-huitième siècle, qui représente à mes yeux une magnifique plate-forme pour l'ordre nouveau qu'instaure l'urbanisme de la région parisienne devait être considérée avec un regard dépourvu d'aménité par les cultivateurs dont messire Jean Lapin et dame Perdrix ravageaient les terres.

Mais la Révolution française ne se borna pas toujours à une révolte contre ces doux animaux. Elle s'attaqua parfois non sans violence, à un autre gibier... Donc les choses se gâtent. L'Ile-Saint-Denis prend le nom d'Ile-Franciade, pour la raison que Saint-Denis s'appelle maintenant Franciade. Papillon de la Ferté, chargé, sous l'autorité des premiers gentilshommes de la chambre, des menus plaisirs du roi et, en cette qualité, administrateur des théâtres royaux, de l'Opéra plus spécialement, possède en l'Ile-Saint-Denis, depuis quelques années, une maison de campagne. Il ne reste aucune trace, à ma connaissance, de cette propriété, que limitaient probablement l'avenue Jean-Jaurès, la rue du Saule-Fleuri, le quai de la Marine, la rue Méchin et qui se trouvait par conséquent à peu près au centre de l'île.

C'était une « folie », maison allongée, à deux étages, avec un toit à deux pentes percé de lucarnes; le jardin paraît plus important; un potager de verdure l'encadre au premier plan ; un rideau d'arbres masque la vue sur Gennevilliers, dont la plaine s'étend, presque nue, jusqu'aux coteaux lointains de Ménilmontant, de la Chapelle, de Montmartre, de Clignancourt et de Saint-Ouen... Aucune insolence de parvenu, mais la détente d'un bourgeois heureux d'échapper au protocole. Les bateaux s'affairent d'une rive à l'autre...

Au mois de juillet 1789, un ancien subordonné de Papillon de la Ferté fait répandre le bruit que cette jolie petite campagne recèle des armes et munitions de guerre, et que plusieurs personnes de la cour s'y tiennent cachées en attendant l'occasion de s'évader. Une perquisition s'ensuit; Mme Papillon de la Ferté, bouleversée, en meurt peu après. Le procès-verbal a beau constater l'inconsistance des bruits qui courent, Papillon donner des gages de son civisme, le 19 messidor an II, 7 juillet 1794, La Ferté, traduit comme suspect devant le tribunal révolutionnaire, est guillotiné le même jour sur la place du Trône renversé, aujourd'hui place de la Nation. Pauvre intendant des Menus, si serviable ! La Guimard, lui recommandant un de ses protégés, terminait sa lettre en ces termes: « Bonjour, mon petit bon ami; j'espère aller vous embrasser jeudi, si vous n'avez pas trop de monde et que vous vouliez recevoir votre petite bonne amie Guigui, qui vous aime de tout son cœur. Mes respects, je vous prie, à madame de la Ferté. » Comment pouvait-on trancher une tête si aimable?

C'est ce que je me demande, en suivant le quai de la Marine, qui longe l'île au nord. J'ai franchi la Seine. Les coteaux d'Epinay, sur l'autre rive, s'abaissent vers le fleuve. Autrefois ils étaient couverts de vignobles qui produisaient un vin rivalisant avec celui d'Argenteuil. Maintenant, il ne reste plus une goutte de vin, sinon dans les chansons. Les jardins ont remplacé la vigne. A ma droite, des terrains vagues attendent l'industrie. Les deux pointes de l'île lui sont réservées, cependant que le centre restera résidentiel et séparé des quartiers industriels par la culture maraîchère. Ainsi en a décidé le plan. Il a prévu aussi la traversée élargie de l'île en trois points : 1° par le chemin de grande communication n° 10, voie de rocade allant de Rueil au Raincy et longeant la boucle de la Seine; 2° plus à l'ouest, par la route du Bourget au port de Paris, franchissant la Seine par deux ponts; 3° au droit d'Epinay, par la route départementale n° 9 de Paris à Epinay, qu'on élargirait à 20 mètres. Le plan prévoit enfin un quai de 16 mètres sur toute la longueur de l'île regardant Epinay, Saint-Denis, Saint-Ouen. On voudrait que pareille mesure fût prise de l'autre côté de l'île, vers la plaine de Gennevilliers.

Les îles, en effet, toutes les îles, comme *tous* les quais de la Seine devraient être considérés comme le premier point d'un aménagement du grand Paris : les quais, en tant que promenade plantée et ombragée, avec vue continuelle sur le fleuve; les îles, en tant que lieu de délassement et motif de paysage pour les promeneurs et les habitants des quais. On ne saurait trop approuver la décision qui vient d'être prise par le Conseil général du département, sur l'initiative heureuse du préfet, M. Renard, d'acquérir l'île de Neuilly, que franchira le futur pont de Neuilly. Le service des travaux publics, que dirige M. Levaillant, a certes été moins heureux dans le dessin de ce pont *en fer;* mais c'est là une autre question, sur laquelle je reviendrai, puisque la forme et la matière d'un pont se lient intimement au *site* d'un cours d'eau. On ne saurait nier que la Seine, ici, avec ses rives et ses îles, à la pointe d'une desquelles s'élève un délicieux temple de l'Amour, ne constitue un *site*, quoi qu'en pense M. Morizet qui, comme sénateur « de la Seine », devrait avoir pour la Seine des yeux moins arides...

Je vais à l'aventure, cherchant sur les rives de l'Ile-Saint-Denis, à travers le rideau de fer et de pierre qu'interpose l'industrie entre ma vision rétrospective et ma vision actuelle, ce qui attira ici un Papillon de la Ferté ou, plus tard, un Manet. On a voulu voir dans le quartier du Bocage le rendez-vous des artistes et des écrivains de son temps. Manet aurait même peint le *Déjeuner* dans le cadre des beaux arbres du quai du Saule-Fleuri. Quelques-uns de ces beaux arbres existent encore; ils se penchent sur l'eau amie, comme pour se détourner d'une cheminée d'usine qui vomit une noire fumée. Certes, quand on a le sentiment de la manière dont un peintre transpose à la convenance d'une modulation pittoresque ou plastique le décor naturel, on n'attribue pas une importance excessive à l'exactitude de ce décor. Mais, à ne considérer les choses de la peinture que sous l'angle du sentiment littéraire, je ne puis m'empêcher d'aller à la découverte des lieux tels que les connut Manet. Même en tenant compte de la part de pastiche qu'il y a dans la *Pêche* et le *Déjeuner sur l'herbe*, même en évoquant à propos de leurs personnages l'ambiance poétique du *Paysage à l'arc-en-ciel* de Rubens pour le premier, et du *Concert champêtre* de Giorgione pour le second, je remarque dans l'un et l'autre une équivalence heureuse du bonheur de vivre, de la détente qu'on goûtait jadis en ces îles de la Seine. On ne donne pas un concert champêtre, on ne collationne pas, si l'on est artiste, entre des cheminées d'atelier, à côté d'une usine d'équarrissage. A pousser plus loin encore mon souci de précision, j'aurai vite fait de situer la *Pêche* dans la partie de l'Ile-Saint-Denis qui se trouve non au Bocage, mais en face de Saint-Ouen.

L'énumération des tableaux de Manet, de ceux des impressionnistes, Monet, Pissarro, Sisley se confondrait, j'en suis sûr, avec la liste des rives que baigne la Seine. Au nom des peintres, si l'on veut que l'histoire de la peinture au dix-neuvième siècle reste intelligible, que l'on sauve ce qui peut être sauvé des rives de la Seine et de leurs îles, que l'on en ressaisisse ce qui peut être ressaisi.

LÉANDRE VAILLAT.

(1) Le *Temps* des 5, 12, 19, 26 juillet, 2, 9, 16, 23 août 1933.

FEUILLETON DU *Temps*

DU 30 AOUT 1933

LA MUSIQUE

« Richard Wagner », par M. Gabriel Bernard
A propos des origines de Richard Wagner

L'année 1933 pourrait être appelée l'année Richard Wagner. Depuis six mois, il n'est pas centre musical où n'ait été célébrée de façon plus ou moins digne la mémoire du grand compositeur allemand. On a pris pour prétexte de ces cérémonies variées la célébration du cinquantenaire de la mort du maître saxon. Les spectacles wagnériens qui viennent d'être donnés ces jours derniers avec pompe et prestige à Bayreuth, à Salzbourg, à Munich ont été placés sous le même signe commémoratif. La série des drames lyriques joués à Bayreuth a même été intitulée « Cycle du cinquantenaire ».

Parallèlement à ces solennités, de nombreuses études concernant l'illustre musicien ont été publiées dans la presse et en librairie. J'ai pu vous en signaler quelques-unes au passage. Je voudrais attirer aujourd'hui votre attention sur le livre de M. Gabriel Bernard, *Richard Wagner, son œuvre, sa vie romanesque et aventureuse* (1), et sur un article de la *Neue Zürcher Zeitung* (2).

M. Gabriel Bernard n'a pas prétendu nous faire des révélations sur Richard Wagner. Il s'en est tenu aux instructions de ses prédécesseurs. Au moment de la création en France de *Parsifal*, il avait fait paraître une brochure des plus suggestives, *le Wagner de Parsifal*. C'est cet essai, augmenté de quelques chapitres, enrichi des récents documents de l'érudition bayreuthienne qu'il nous rend actuellement.

Sans se faire passer pour un expert de qualité imposante, M. Gabriel Bernard pense pour son propre compte, parle en son propre nom de la manière la plus agréable et la plus piquante. Il ne se donne pas le ridicule de découvrir le génie de Wagner. Il ne veut pas non plus embrasser l'œuvre dans toute son étendue et sa diversité. Après avoir largement crayonné la figure du vieil enchanteur et dégagé ses traits essentiels, il a groupé de-ci de-là quelques impressions franches, qui méritent d'être connues.

Fort ingénieusement, M. Gabriel Bernard pense que Richard Wagner a pris conscience de sa force créatrice, pendant son premier séjour à Paris, de 1829 à 1842. « C'est à Paris, écrit-il, et *grâce à Paris*, que Wagner fait le retour sur lui-même qui décide de son avenir. C'est à Paris qu'il commence à savoir où il va... C'est à Paris qu'il aura renouvelé sa vision du monde et de l'art. »

Avant son arrivée en France, Richard Wagner n'avait composé que *les Fées, la Défense d'aimer* et les deux premiers actes de *Rienzi*. Il s'était conformé aux traditions régnantes et ne songeait pas à briser le moule du vieil opéra. A Paris, il écrit *le Vaisseau fantôme* et trace les plans de *Tannhaüser* et de *Lohengrin*.

Wagner a-t-il été, comme on le prétend, si outrageusement méconnu dans notre capitale, lorsqu'il y apparut pour la première fois ? Il n'était alors âgé que de vingt-six ans. Il était parvenu à faire figurer son nom, à côté de celui de Berlioz, sur la manchette de la *Gazette musicale*. *La Défense d'aimer* avait été reçue par Joly, directeur de la Renaissance. Malheureusement, le théâtre fit faillite avant d'avoir représenté l'ouvrage. Le directeur de l'Opéra avait acheté pour cinq cents francs le livret du *Vaisseau fantôme*. Sur l'intervention de Meyerbeer, la partition du *Vaisseau fantôme* allait être exécutée au théâtre de la cour de Berlin. Enfin l'intendant du théâtre royal de Dresde s'était engagé à jouer *Rienzi*.

Sans doute, les profits que Wagner tirait de ses travaux personnels étaient des plus maigres. En compagnie de sa première femme,